

Conférence-débat autour de l'ouvrage Contributions à l'étude des systèmes juridiques autochtones et coutumiers, sous la direction de Ghislain Otis, Presses de l'Université Laval, 2018

mercredi 7 novembre 2018 - 17h30 à 19h

Salle 1J- Pôle juridique et judiciaire - 35 place Pey-Berland - Bordeaux

Modératrice :

Pauline GERVIER, maître de conférences en droit public à l'université de Bordeaux, CERCCLÉ



contact
cercclé@u-bordeaux.fr
martine.portillo@u-bordeaux.fr

CERCCLÉ
Centre d'études et de recherches
comparatives sur les constitutions,
les libertés et l'État

université
de **BORDEAUX**

Présentation de l'ouvrage

Ghislain Otis, *professeur de droit à l'université d'Ottawa, Chaire de recherches du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones*

Sophie Theriault, *professeure de droit à l'Université d'Ottawa*

Jean Leclair, *professeur de droit à l'Université de Montréal*

Séverine Bellina, *ancienne directrice de l'Institut Recherche et débat sur la Gouvernance*

Intervenantes du débat

Eva Ottawa, *Atikamekw Nehirowisi iskwew, consultante en matière de Gouvernance au Québec*

Lauréline Fontaine, *professeure de droit public à l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III*

Présentation

Cette conférence vise à discuter de la méthode de recherche, des enjeux et des apports de l'ouvrage collectif réalisé sous la direction du Professeur Ghislain Otis et relatif à l'étude des systèmes juridiques autochtones et coutumiers, qui sera publié en France en décembre 2018. En présence des auteurs et de deux intervenants, il s'agira d'aborder les ressorts méthodologiques et épistémologiques de l'étude pour analyser des systèmes juridiques non-étatiques présents dans plusieurs régions du monde, les enjeux soulevés par la connaissance de ces systèmes notamment en matière de gouvernance, ainsi que les apports de cette recherche pour appréhender des voies nouvelles d'interaction entre le droit étatique hérité de la colonisation et le droit originellement autochtone, que ce soit en matière de droit de la famille, de droit processuel lié aux règlements des conflits ou encore de droit foncier.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre des activités du projet de recherches international « Etat et cultures juridiques autochtones : un droit en quête de légitimité » piloté par la Chaire de recherche du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones de l'Université d'Ottawa avec l'appui du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada, auquel plusieurs membres du CERCLE participent depuis 2013 à travers une convention de recherches conclue avec l'université de Bordeaux.